



## « COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 « RIVIERE DU LEGUER ET FORETS DE COAT AN NOZ-COAT AN HAY ET DE BEFFOU »

**Date :** 15 décembre 2023

**Lieu :** Plouaret (Espace Ti Jean Foucat)

**Présents :**

*Pour l'Etat :* Thomas ODINOT (Sous-Préfet de Lannion), Claire TREHET (DDTM), Armelle ROUX (Sous-préfecture de Lannion) ;

*Pour le collège des élus :* Bénédicte BOIRON (Maire de Trébeurden), Yann BOUTIER (Adjoint au Maire, Maël-Pestivien), Annie BRAS-DENIS (Vice-Présidente Environnement, Lannion-Trégor Communauté), Christian CONAN (Adjoint au Maire, Le Vieux-Marché), René DIRIDOLLOU (Adjoint au Maire, Pont-Melvez), Christian DRONIOU (Adjoint au maire, Bourbriac), Jean-Pierre GIUNTINI (Vice-Président Environnement, Guingamp-Paimpol Agglomération), Marie-Annick GUILLOU (Conseillère départementale, Canton de Lannion), Brigitte GOURHANT (Maire de Ploubezre), Michelle LANTHOËN (Adjointe au Maire, Ploumilliau), François MAREC (Maire de Belle-Isle-en-Terre), Yvonne SEGURA (Adjointe au Maire, Pleumeur-Bodou) ;

*Pour les usagers/propriétaires :* Alexandre CORFEC (Syndicat propriétaires forestiers), Samuel JOUON (Bassin versant Vallée du Léguer), Christophe GUEZOU (ONF), Sébastien GUYOT (ONF), Meggane RAMOS (Groupe Mammalogique Breton) ;

*Pour l'opérateur :* Mathieu BREDECHE, Stéphane GUIGUEN et Mallaury LACOMBE (LTC) ;

*Excusés :* Gaby CADIOU (Conseillère régionale), Sylvain CAMUS (Maire de Ploulec'h), Virginie DOYEN (Maire de Loc-Envel), Nolwenn HAMON (Comité régional des pêches), Guillaume JOUAN (chargé de mission Natura 2000, GPA), Paul LE BIHAN (Maire de Lannion), Jean-François LE BRAS (Maire de Trégrom), Joël LEJEUNE (Maire de Trédrez-Locquémeau), Hervé L'HEVEDER (Maire de Louargat), Claude LOZAC'H (Maire de Lohuec), Joël PHILIPPE (Maire de Tonquédec), Jean-Paul PRIGENT (Maire de La Chapelle-Neuve), Gérard QUILIN (Maire de Plounevez-Moëdec), Paul ROLLAND (Maire de Gurunhuel) ainsi que les représentants du Comité départemental des plaisanciers, le Comité régional de la conchyliculture, la Confédération paysanne, le Conservatoire du littoral, la Direction de l'aviation civile, Eaux et rivières de Bretagne, l'IFREMER, l'Office Français de la Biodiversité et le Réseau Education à l'Environnement de Bretagne.

**Ordre du jour :**

1. Actualités : désignation de la structure opératrice et élection à la présidence du COPIL ;
2. Contrats Natura 2000 conduits entre 2018 et 2021 ;
3. Cartographie des habitats naturels et Document Unique de Gestion du Bois de Lann ar Waremm ;
4. Animation pour de nouveaux contrats Natura 2000 forestiers ;
5. Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2023 ;
6. Questions diverses.

Le compte-rendu présente les principaux points débattus, en complément du diaporama présenté au Comité de Pilotage et ci-joint annexé.

### **1. Actualités : désignation de la structure opératrice et élection à la présidence du COPIL :**

M. le Sous-préfet annonce aux membres du COPIL (comité de pilotage) les décisions issues de la réunion préalable, réunissant le collège des élus. Celui-ci devait se prononcer sur la désignation de la structure opératrice et élire un.e Président.e du COPIL.

Lannion-Trégor Communauté (LTC) a été désignée structure opératrice pour l'animation du site Natura 2000 « Rivière du Léguer jusqu'au 14 décembre 2026.

Mme. Annie BRAS-DENIS, Vice-Présidente en charge de l'Environnement à LTC, a été élue présidente du COPIIL pour la même période.

## **2. Contrats Natura 2000 conduits entre 2018 et 2021 ;**

M. GUYOT (ONF) indique que la procédure de classement en Réserve biologique dirigée du secteur de la forêt de Coat-an-hay, comprenant la tourbière restaurée en 2018-19, est toujours en cours et devrait aboutir prochainement.

## **5. Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2023 :**

Mme. BRAS-DENIS et les membres du COPIIL déplorent les difficultés de paiement par l'Etat des engagements pris auprès des exploitants agricoles qui ont souhaité contractualiser des MAEC. La situation est jugée particulièrement injuste et les arbitrages évoqués comme très défavorables au type d'agriculture porté par les exploitants agricoles trégorrois. M. le Sous-préfet prend note et relaiera ces craintes.

## **6. Questions diverses :**

François MAREC, Maire de Belle-Isle-en-Terre, attire l'attention sur la situation du camping de Belle-Isle-en-Terre, au lieu-dit Les Forges, en lisière de la forêt de Coat-an-noz. Des éclaircissements sont demandés sur l'évolution récente du périmètre Natura 2000 et de ses conséquences sur l'aménagement potentiel de la zone et donc sur le projet de reprise du camping.

- Il est bien précisé qu'aucune évolution du périmètre n'a eu lieu depuis 2015-2017. Il est également précisé que l'existence d'un périmètre Natura 2000 ne signifie pas impossibilité d'aménager, mais qu'effectivement, tout projet de construction ou d'aménagement doit s'accompagner d'une Evaluation des incidences Natura 2000 et démontrer qu'il permet le respect des habitats naturels et des espèces d'intérêt européen. Il est rappelé que le premier projet d'aménagement du camping avait d'ailleurs fait l'objet d'une telle procédure et avait apporté les éléments de prise en compte devant permettre la mise en œuvre du projet. Le chargé de mission se tient à la disposition de tout porteur de projet pour l'accompagner dans la prise en compte des enjeux et l'élaboration de l'Evaluation des incidences Natura 2000.

Un point est fait sur l'historique et les procédures d'extension de périmètre. Aucune procédure n'est envisagée à court, moyen ou long termes. Tout projet d'extension fait l'objet d'une large consultation locale. L'extension du site en mer s'est faite de sorte à obtenir une continuité de périmètre avec le site Natura 2000 « Côte de granit rose – Sept îles ». La proposition d'extension sur le bassin versant du Guic a été abandonnée lors de la consultation en 2015.

Une pensée est adressée envers Ana-Maria LE GOFF, première chargée de mission Natura 2000 du site « Rivière du Léguer », décédée l'été dernier, dans le cadre de ses missions, toujours au service de la préservation de l'environnement.

Le prochain COPIIL, attendu en 2024, devrait se tenir sur le terrain afin de montrer l'avancée d'un projet. L'opérateur fera des propositions selon les dossiers portés ces prochains mois.

Mme Annie BRAS-DENIS  
Présidente du Comité de Pilotage





## Contrats Natura 2000 conduits entre 2018 et 2021

### Les Contrats Natura 2000:

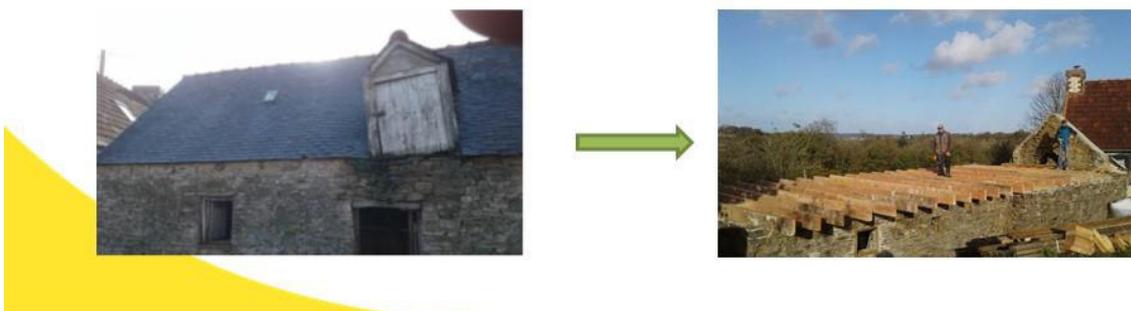
- 11 contrats menés depuis 2007, portés par des privés, les collectivités et l'ONF.
- 2018-2019 : Restauration de la tourbière de Coat an hay (ONF)
  - ✓ au sein du périmètre étendu en 2017 ;
  - ✓ au sein de la réserve biologique dirigée ;
  - ✓ 7 567 €



## Contrats Natura 2000 conduits entre 2018 et 2021

depuis le dernier COPIL :

- Aménagement d'un grenier en faveur du Petit rhinolophe (privé, Ploubezre).
  - ✓ au sein du périmètre étendu en 2017 ;
  - ✓ colonie de mise-bas importante, menacée de disparition ;
  - ✓ contrat pour intégrer le surcoût induit par la prise en compte des enjeux de conservation du gîte à chauves-souris ;
  - ✓ 1 856 €.



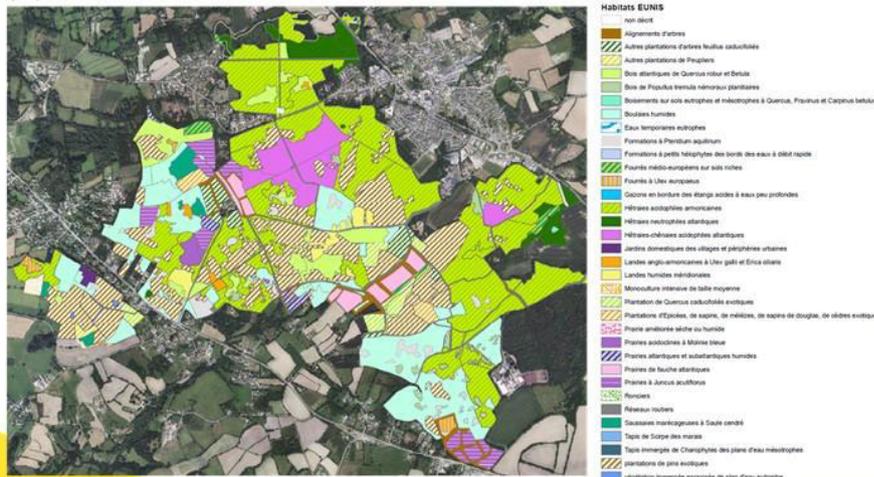
## Cartographie des habitats naturels et Document Unique de Gestion du Bois de Lann ar Waremm

Mission confiée en 2022 à l'ONF & CERESA (8 prestataires consultés)

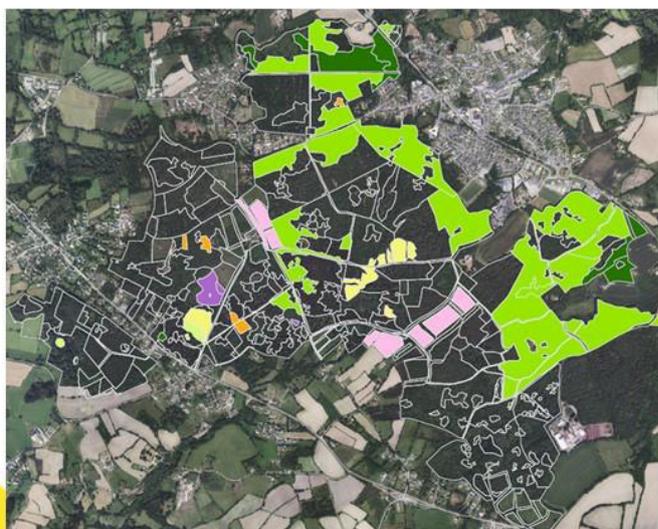
Enjeu : réaliser une cartographie des habitats naturels utile à la mise en œuvre du DOCOB et au Document unique de gestion.

Coût : 15 600 € TTC

Cartographie des habitats naturels du massif forestier (ONF - 2023) : 33 habitats naturels



## Cartographie des habitats naturels et Document Unique de Gestion du Bois de Lann ar Waremm



| 9 habitats d'intérêt communautaire : |  |
|--------------------------------------|--|
| 3110                                 | Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses                 |
| 3140*                                | Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characés            |
| 4020                                 | Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles |
| 4030                                 | Landes sèches européennes  |
| 6410                                 | Prairies à Molinie bleue sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux         |
| 6510*                                | Prairies de fauche de basse altitude   |
| 9120                                 | Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Houx et parfois à If              |
| 9130                                 | Hêtraies à Asperule odorante   |
| 9190*                                | Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Chêne pédonculé         |

\* : 3 nouvellement cités pour le site N2000

## Animation pour de nouveaux contrats Natura 2000 forestiers

Extension  
2015-2016



Responsabilités des sites  
pour la conservation des  
habitats d'intérêt communautaire  
(2015)

### 9120 Hetraies atlantiques, acidophiles a sous-bois a *Ilex* et parfois a *Taxus*

Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 9120 « Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* » est particulièrement bien représenté :

- FRS300004 Rivière le Douorn
- FRS300025 Complexe forestier Rennes-Liffri-Chevrié, Étang et lande d'Ouéle, forêt de Haute Sève
- FRS300026 Rivière Scorff, Forêt de Pont Callecq, Rivière Sarre
- FRS300008 Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay
- FRS300041 Vallée de l'Aulne

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

| Code du site | Nom du site   | Surface (ha) |
|--------------|---|--------------|
| FRS300004    | Rivière le Douorn   | 683,64       |
| FRS300025    | Complexe forestier Rennes-Liffri-Chevrié, Étang et lande d'Ouéle, forêt de Haute Sève | 632,6        |
| FRS300026    | Rivière Scorff, Forêt de Pont Callecq, Rivière Sarre                                  | 469,39       |
| FRS300008    | Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay                          | 437,88       |
| FRS300041    | Vallée de l'Aulne   | 429,76       |
| FRS300046    | Rade de Brest, estuaire de l'Aulne  | 336,41       |
| FRS300035    | Forêt de Quéinnecan, vallée du Poulancre, landes de Liscou et gorges du Douffas       | 253,55       |
| FRS300024    | Rivière Elorn   | 246,87       |
| FRS300013    | Monts d'Arvé, centre et est   | 176,23       |
| FRS300037    | Forêt de Longe, landes de Lanfians, cime de Kercouan                                  | 136,07       |
| FRS300007    | Têtes de bassin du Blaizet et de l'Yveres   | 114,35       |

Natura 2000 en Bretagne  
Habitats d'intérêt communautaire  
terrestres et d'eau douce  
Bilan des connaissances : interprétation,  
répartition, enjeux de conservation



### 9130 Hetraies de l'Asperulo-Fagetum

Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 9130 « Hétraies de l'Asperulo-Fagetum » est particulièrement bien représenté :

- FRS300043 Estuaire de la Rance
- FRS300041 Vallée de l'Aulne
- FRS300008 Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay
- FRS300025 Complexe forestier Rennes-Liffri-Chevrié, Étang et lande d'Ouéle, forêt de Haute Sève

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

| Code du site | Nom du site   | Surface (ha)        |
|--------------|---|---------------------|
| FRS300043    | Estuaire de la Rance  | 136,05              |
| FRS300041    | Vallée de l'Aulne   | 111,38              |
| FRS300008    | Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay                          | 106,95              |
| FRS300025    | Complexe forestier Rennes-Liffri-Chevrié, Étang et lande d'Ouéle, forêt de Haute Sève | 74,71 (+110,16 dtv) |
| FRS300035    | Forêt de Quéinnecan, vallée du Poulancre, landes de Liscou et gorges du Douffas       | 40,86               |
| FRS300039    | Forêt du Cranou, Menez Meur   | 20,57               |
| FRS300024    | Rivière Elorn   | 18,88               |
| FRS300017    | Abers - Côtes des légendes  | 16,43               |

Enjeu prioritaire du DOCOB actualisé en 2020-21:  
> Conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire

## Animation pour de nouveaux contrats Natura 2000 forestiers

> Fléchage du renfort d'animation 2023 et 2024 sur le volet forestier

Recrutement d'un renfort (CDD 3 mois en 2023)

Mallaury LACOMBE

Priorité : accompagnement de 2 propriétaires privés vers un contrat « restauration de la ripisylve » et « conservation d'un réseau d'arbres biodiversité ».

Accompagnement du Conservatoire du Littoral et de l'ONF pour l'élaboration du Document unique de gestion du Bois de Lann ar waremm (Pleumeur-Bodou / Trébeurden)



## Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2023

### Les Mesures Agri-Environnementales :

- 30,5 ha contractualisés en 2023 en Natura 2000
- 6 exploitants agricoles concernés
- Pâturage extensif et/ou fauche tardive des prairies sans fertilisation
- Habitats couverts :
  - Prairies humides, pâturées et/ou fauchées
  - Prairies mésophiles, pâturées et/ou fauchées
  - Landes humides pâturées (ovins)
- Actualité :
  - Difficultés de financement des engagements.



Questions diverses ?

